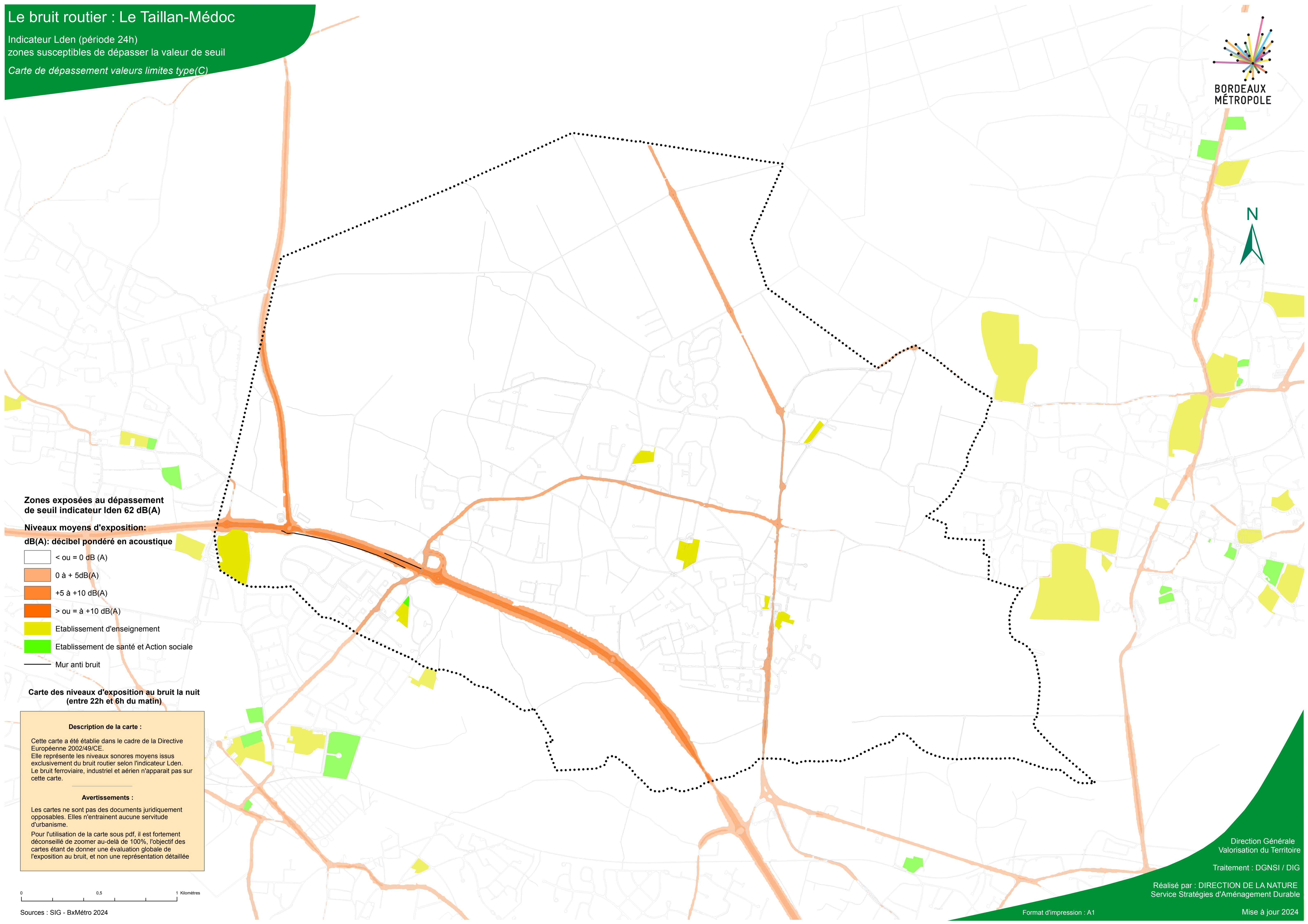


# Le bruit routier : Le Taillan-Médoc

Indicateur Lden (période 24h)  
zones susceptibles de dépasser la valeur de seuil  
Carte de dépassement valeurs limites type(C)



### Zones exposées au dépassement de seuil indicateur Lden 62 dB(A)

#### Niveaux moyens d'exposition:

**dB(A):** décibel pondéré en acoustique

- < ou = 0 dB (A)
- 0 à + 5dB(A)
- +5 à +10 dB(A)
- > ou = à +10 dB(A)
- Etablissement d'enseignement
- Etablissement de santé et Action sociale
- Mur anti bruit

### Carte des niveaux d'exposition au bruit la nuit (entre 22h et 6h du matin)

**Description de la carte :**  
Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE.  
Elle représente les niveaux sonores moyens issus exclusivement du bruit routier selon l'indicateur Lden.  
Le bruit ferroviaire, industriel et aérien n'apparaît pas sur cette carte.

**Avertissements :**  
Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme.  
Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%. l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée



Sources : SIG - BxMétro 2024

Réalisé par : DIRECTION DE LA NATURE  
Service Stratégies d'Aménagement Durable

Format d'impression : A1

Direction Générale  
Valorisation du Territoire

Traitement : DGNSI / DIG

Mise à jour 2024